

L'édito

N°3/ 2022 Octobre

La rentrée se fait dans un contexte particulier de crise économique, énergétique et écologique.

Au mois d'août, Macron nous a annoncé la fin de l'abondance, suggérant ainsi que la grande majorité des Français vit dans l'opulence. Puis, il a précisé que nous devrions sans doute faire face à des rationnements ou des coupures d'électricité.

Notre ministre des Finances Bruno Le Maire préconise ainsi de porter des cols roulés, le député de la majorité Gilles Le Gendre annonce sans trembler avoir délaissé son sèche-linge au profit d'un étendoir et le président d'ARTE nous donne ses conseils sur la cuisson de 19h « éviter de faire marcher les 4 feux de votre plaque chauffante en même temps »

Ma mère m'a appris à mettre un couvercle sur une casserole qui chauffe, à couper l'eau en me brossant les dents... Oui au bon sens mais est-ce le rôle d'un décideur politique de nous asséner cela en Père la morale au 20H ? Nous attendons d'eux de l'anticipation et une vision à long terme avec des actions concrètes.

Et puis d'abord l'abondance pour qui ? Pour le 1% le plus riche qui a bénéficié des largesses de l'Etat ? Pour les grandes entreprises qui ont profité de milliards d'euros ? Pour Total qui dégage 18 milliards de bénéfices pour le seul premier semestre 2022 ?... Mais qu'en est-il de la

majorité de la population qui a constaté, notamment, les conséquences désastreuses des choix de ce gouvernement et des précédents sur les services publics (Hôpitaux, Education, Finances Publiques...). On a vu cet été des services d'urgences fermés (avec des morts dans les couloirs), des pompiers se battant contre des incendies avec peu de moyens, des écoles qui manquent cruellement d'enseignants...

Certes, le point d'indice a augmenté de 3,5% au 1er juillet mais n'en déplaît à certains, le compte n'y est pas. Cette revalorisation est insuffisante au regard du retard cumulé depuis des années et en-dessous de l'inflation.

Bien sûr, on nous a bien fait comprendre que nous étions un coût (7,5 milliards d'euros dixit le ministre) et que « cette revalorisation, la plus importante depuis 1985, est une mesure forte pour faire face au contexte d'inflation et protéger le pouvoir d'achat des agents publics ». Oui, on se sent très protégés !



Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la situation des emplois est toujours aussi dramatique tant au plan national que départemental (-2.5 A, -16.3 B, -23.4 C) et le vote du budget, a grand coup de 49.3, met une fois encore la DGFiP au tableau d'honneur des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique. Les 850 suppressions d'emplois et les 3000 programmées pour l'ensemble du quinquennat sont une nouvelle provocation face aux besoins de notre administration.

Mais face à ce mépris, on nous trouvera toujours en face.

Nous exigeons une réelle discussion autour de notre régime indemnitaire. Nous refusons toute notion de mérite dans la rémunération et dénonçons la mise en place de primes exceptionnelles comme compensations, telle que la prime d'attractivité/fidélisation. Nous voulons des parcours de carrière qui offrent de réelles perspectives de promotion.



En direct du CTL

Dans notre liminaire, nous avons réitérer notre avis contre la prime attractivité. En plus de créer des tensions entre collègues du fait de l'enjeu financier, ce dispositif ne permet pas aux laissés pour compte du mouvement national d'y prétendre. D'autant plus que pour certains la Vienne était un 1^{er} choix. Entre les contractuels, la prime attractivité et le délai de séjour ils peuvent ranger leurs cartons !!

Fin de la Taxe d'Habitation, Fin des SIP ?

La Taxe d'habitation sur les résidences principales et la Contribution à l'Audiovisuel Public vont complètement disparaître en 2023. Au-delà de débats citoyens indispensables sur le financement des collectivités locales et de l'audiovisuel public, les services fiscaux des particuliers vont être profondément impactés.

ET CELA NE FAIT L'OBJET QUE D'UNE INFORMATION EN CTL !

Ainsi, le rôle 770, qui sortait en octobre et dont la date limite de paiement était le 15 novembre, n'existera plus. De plus, l'affectation fiscale des locaux ne sera plus du ressort direct des agents des finances publiques.

Cette mission est transférée en 2023 aux propriétaires, qui auront l'obligation d'indiquer en ligne, avant le 30 juin, l'occupation de leurs logements, ainsi que le loyer perçu en cas de location, sur l'application GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers). **La conséquence directe est simple : plus aucune mise à jour des logements par les services durant les six premiers mois de l'année. C'est la moitié des missions d'assiette des SIP durant le premier semestre qui disparaît !**

Il s'agit d'une véritable externalisation d'une mission fiscale, qui n'est pas sans risque puisque tout va dépendre de l'honnêteté des propriétaires.

Il est fort probable que la direction en profite pour supprimer de nombreux emplois, voire concentrer la

gestion des particuliers sur des pôles départementaux ou des services démetropolisés.

Pourtant, ce serait l'occasion d'améliorer l'accueil et le contrôle des particuliers.

D'autant plus que l'application GMBI est loin d'être parfaite.

GMBI = Gâchis Majeur sur les Biens Immobiliers ?

L'application GMBI ne peut être remplie qu'en ligne, et aucun mandataire ne peut se substituer au propriétaire.

Les personnes âgées ou peu à l'aise avec internet vont se tourner vers les services d'accueil, qui pourraient être débordés, notamment durant la campagne déclarative d'avril à juin, où les questions sur GMBI se cumuleront avec celles sur l'impôt sur le revenu.

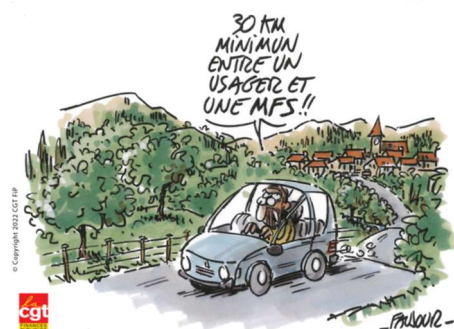


LA CGT a voté contre l'adaptation des horaires d'ouverture du public des CFP de Civray et Neuville.

Pourquoi ? Les sites ne seront ouverts que le matin au mépris des usagers. Ce seront les plus modestes et les plus fragiles, les naufragés du numérique qui seront les 1ers impactés. L'accueil physique, sans RDV, reste le dernier lien entre le contribuable désespéré et l'administration. Et les collègues direz-vous ! C'est la politique de suppression d'emplois qui a dégradé leurs conditions de travail. La solution : **Il faut revendiquer des postes supplémentaires**



NOUVELLES MESURES BARRIÈRE DANS LES SERVICES PUBLICS



La CGT a voté contre la création du SGC extérieur.

Pourquoi regrouper des services si différents, dans une structure sur 2 sites jusque fin 2025-début 2026, organisée par pôles, industrialisée et déshumanisée. Le travail ultra segmenté par la remise en cause de toute autonomie des agents qu'il suppose, ouvre la voie à la démotivation, à la déqualification et aux RPS (risques psycho-sociaux).

Les fermetures des trésoreries de Vivonne, Vouillé et Neuville appauvriront le réseau de proximité de pléines compétences. Mais que répondre lorsque l'on nous oppose le développement du réseau grâce aux Maisons France Services ? La population et les agents le savent bien ce n'est que de la poudre aux yeux et quid après 2026 ?

Questions diverses : mise en place d'un budget participatif sur le thème de l'écoresponsabilité. Pour la CGT la proposition a été de refaire tous les ouvrants des passoires thermiques qui nous servent de bureaux !

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ? L'ABERRATION DU MARCHÉ DE L'ÉNERGIE

La libéralisation du marché a fait grimper en flèche la facture énergétique ces dernières années. Notamment en confiant à des fonds spéculatifs la construction et la gestion des éoliennes dont le prix de revient est garanti par l'alourdissement de nos factures.

L'envolée des prix de l'électricité en France comme en Europe depuis le début de l'année est moins un effet de la guerre en Ukraine que de la voracité des marchés.

Alors qu'Areva essaie de vendre aux 4 coins du monde des centrales nucléaires EPR qu'elle ne sait pas encore construire, la rénovation tardive des centrales existantes fragilisera tout le réseau national cet hiver.

Loin de tirer les leçons de cette fuite en avant le gouvernement voudrait aussi vendre les barrages hydro-électriques au privé (projet Hercule). Alors que ces barrages sont plus que rentables, à quoi ça pourra bien servir en réalité sinon à verser de nouveaux crédits d'impôts aux plus riches ?

L'ÉNERGIE NE DOIT PLUS ÊTRE UNE RESSOURCE SPÉCULATIVE EXIGEONS UN MONOPOLE PUBLIC À 100% DE L'ÉNERGIE !



Dans la perspective d'amortir la crise énergétique qui vient, nombre d'administrations, d'entreprises et de collectivités annoncent arrêter de chauffer au-delà de 19°C. Il faut quand même savoir que c'est « obligatoire » depuis 1977 ([code de l'énergie](#)) ! Texte réactualisé en décembre 2015. Cela laisse dubitatif sur l'impact réel de ces annonces d'autant plus que c'est impossible à contrôler. Par ailleurs, si Le Code du Travail n'indique pas de seuil minimum de température à respecter dans un bureau, il précise que « les locaux fermés affectés au travail sont chauffés pendant la saison froide. Le chauffage fonctionne de manière à maintenir une température

convenable ». La norme NF X35-203/ISO 7730 relative au confort thermique précise les températures recommandées pour travailler dans de bonnes conditions, dans un certain confort. Pour un bureau, c'est 20 à 22°. Alors, avec ou sans col roulé, on ne veut pas se geler au travail !

10 BONNES IDÉES POUR SE RÉCHAUFFER AU BUREAU CET HIVER

- 1 – le pull à col roulé préconisé par Mr Le Maire
- 2 – la doudoune comme Mme Borne
- 3 – Faire des tournois de baby-foot !
- 4 – Faire comme Elon Musk et ramener sa centrale nucléaire portative au bureau
- 5 – Rester en forme et faire son petit footing dans les couloirs
- 6 – Faire marcher la production française : « *jamais sans mes charentaises !* »
- 7 – L' incontournable du dernier chic : le cache-oreilles oursins. *Pas très ergonomique pour l'accueil téléphonique, mais tellement vertueux écologiquement !*
- 8 – Faire du squat dans les escaliers
- 9 – Jouer aux fléchettes
- 10 – Se tenir chaud dans une AG de grévistes, comme dans les raffineries ! *Et là on rigole plus...*



On nous donne raison !

Le rapport annuel d'activité 2021 du défenseur des droits (Claire Hédon) publié début juillet souligne que les 3/4 des 115000 réclamations soumises en 2021 concernaient des difficultés d'accès aux services publics du fait de la dématérialisation à marche forcée des démarches administratives. Étaient principalement invoqués des absences de réponse, des difficultés à joindre un agent connaissant le dossier, des formulaires ou des démarches en ligne uniquement, des difficultés à prendre rendez-vous.... Ces défaillances sont à l'origine d'atteintes aux droits préjudiciables pour les usagers et conduisent à une maltraitance institutionnelle. Le défenseur des droits alerte sur le risque d'une dégradation irréversible de la relation à l'usager, et donc aussi le risque de défaut d'accès aux droits, si se poursuit la tendance à la fermeture des guichets et à la précarisation des agents au contact des usagers.



Le défenseur des droits appelle donc à maintenir un contact entre les services publics et les usagers que ce soit par l'accueil physique, téléphonique ou par courrier.

La transformation numérique doit s'accompagner du maintien d'un lien humain.

Nous dénonçons depuis fort longtemps, en CTL... l'abandon marqué de l'accueil physique à travers des fermetures de structures, les réductions des plages horaires... Comment peut-on encore croire que tout peut se résoudre à distance ou dans une échoppe à la va-vite avec des personnes non suffisamment formées pour cela !

La mission de l'accueil est essentielle, doit être valorisée et se faire dans des conditions optimales d'effectifs, de formation.



Toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus... longtemps :

Ça y est, c'est tombé, l'annonce est faite.

Emmanuel Macron a la volonté de nous faire travailler plus longtemps. En effet, le 29 septembre, comme un pied de nez à la mobilisation des salariés le même jour, Elisabeth Borne indique que le gouvernement va ouvrir un nouveau cycle de concertation autour de la réforme des retraites, dans la perspective d'adopter un projet de loi "avant la fin de l'hiver". L'objectif est notamment de porter l'âge légal de départ à la retraite progressivement à 65 ans d'ici 2031.

Alors, Emmanuel Macron se dit prêt à la concertation... mais menace de dissoudre l'Assemblée Nationale si les députés ne font pas ce qu'il veut... Pourtant bien des experts indiquent régulièrement que cette réforme n'est pas nécessaire, notamment le dernier rapport du COR (Conseil d'Orientation des Retraites)

Nous avons un des meilleurs systèmes de retraite au monde, si ce n'est le meilleur. Pourtant, le président de la République a décidé, par idéologie pure, de l'anéantir. Au nom du marché, on remet en cause le principe de solidarité qui fait la force de la protection sociale en France. Tout ce qui touche aux questions sociales, ou à la santé, est désormais considéré comme une dépense qu'il faut réduire. Le projet présenté vise à nous faire travailler plus longtemps, avec une pension aléatoire en fonction d'une valeur de point fluctuante.

Bulletin d'adhésion

NOM : Prénom :
Grade : Échelon : Indice : Temps partiel :
Résidence administrative
Adresse personnelle

Sollicite mon adhésion à la section CGT Finances Publiques de la Vienne.

À....., le Signature :

Bulletin à renvoyer par courriel à cgt.ddfip86@dgfp.finances.gouv.fr